



Procès-verbal de la séance tenue jeudi, le 7 octobre 2021 à 19 heures à l'école Sir-Rodolphe-Forget

Représentantes du personnel enseignant, du service de garde, du soutien et de la direction	Présent	Absent
M. Simon Fortin		x
M ^{me} Martine Bouchard	x	
M ^{me} Julie Fillion	x	
M ^{me} Sonia Fortin	x	
M ^{me} Camille Desmeules-Trudel	x	
Mme Brigitte Desmeules	x	

Représentants des parents	Présent	Absent
M ^{me} Sandra Fortin	x	
M ^{me} Charlotte Pozzi	x	
M. Érick Sullivan	x	
M ^{me} Virginie Forgues	x	
M ^{me} Marie-Hélène Lachance	x	
M. Philippe Bouchard-Dufour	x	
M ^{me} Marie-Ève Gagnon	x	
M. Israël Bouchard	x	

Membres de la communauté	Présent	Absent

Direction	Présent	Absent
M. Jean-Sébastien Gagnon, directeur	x	

1. Mot de bienvenue

M. Jean-Sébastien Gagnon souhaite la bienvenue aux membres. D'ailleurs, chaque membre est invité à se présenter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Étant donné que la présidence n'est pas encore comblée, la direction fait la lecture de l'ordre du jour. Deux points sont ajoutés :

9. Le plan de travail du Conseil d'établissement et nos méthodes de travail

14.1. Temps d'écran

14.2 Membres du personnel, Forget

CE-21-22/01

L'adoption est proposée par Mme Martine Bouchard et appuyée par Mme Julie Filion.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 17 juin 2021 et suivis

M. Jean-Sébastien Gagnon procède à la lecture du procès-verbal.

Points de suivi :

3.1 Aide alimentaire : Nous avons reçu 10 000 \$ pour Forget, 1 080\$ pour DS et 1 080\$ pour SF. Nous n'avons pas reçu le montant d'argent désigné pour DS. La secrétaire a entrepris des démarches auprès de la fondation. Un projet de comptoir alimentaire sera à déployer dans nos trois écoles.

3.2 Cour d'école : La première phase est presque terminée. Il demeure à recevoir les tables à pique-niques, les toiles protectrices sur les clôtures ainsi que les toiles d'ombrage. De plus, l'agrandissement de la cour du préscolaire n'est pas finalisé. La deuxième phase est à réfléchir : piste d'hébertisme, mur d'escalade, ajout d'arbres, potagers, etc. Cette deuxième phase se déploiera avec le support de l'Organisme de Participation des Parents (OPP).

CE-21-22/02

Mme Virginie Forgues propose l'adoption du procès-verbal et Mme Sandra Fortin l'appuie.

4. Questions du public

Un parent se questionne quant au temps d'écran dans les classes. La direction lui répond que ce point a été ajouté à l'ordre du jour et que le dossier sera discuté tout à l'heure.

5. Nomination

5.1 Présidence

M. Jean-Sébastien Gagnon présente la procédure d'élection. Il agira à titre de président d'élection. M. Gagnon ouvre la période de propositions pour la présidence.

Mme Virginie Forgues propose Mme Sandra Fortin, cette dernière accepte.

Mme Brigitte Desmeules propose M. Erick Sullivan, ce dernier décline.

Mme Sandra Fortin est donc nommée à titre de présidente du Conseil d'établissement.

5.2 Vice-présidence

M. Jean-Sébastien Gagnon ouvre la période de propositions pour la vice-présidence.

Mme Sandra Fortin propose Erick Sullivan et ce dernier accepte.

M. Erick Sullivan agira donc comme vice-président du Conseil d'établissement.

5.3 Secrétaire

M. Jean-Sébastien Gagnon assurera le rôle de secrétaire d'assemblée pour cette séance.

5.4 Membres de la communauté

Il est convenu que la direction envoie, comme les années dernières, un mémo à l'ensemble des parents de l'acte d'établissement afin d'élargir le bassin de la communauté. Il est également proposé qu'il y ait un avis sur la page Web de l'acte Valléemont. La direction validera la possibilité d'envoyer la lettre à des organismes de la communauté. Les membres de la communauté ayant un intérêt à se présenter seront invités à la prochaine rencontre de décembre.

6. Nos règles de régie interne

Comme les derniers amendements ont été adoptés en juin 2021, il est proposé d'adopter les règles en abolissant l'article 11.3.

CE-21-22/03

M. Israël Bouchard propose l'adoption des règles de régie interne et Mme Virginie Forgues l'appuie.

7. Dénonciation d'intérêts

Tous les membres qui possèdent une entreprise et qui pourraient profiter d'une décision prise par le conseil d'établissement doivent remplir un formulaire de dénonciation d'intérêts disponible à cette fin.

8. Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement

La direction informe les membres qu'un budget de 1 400,00 \$ est prévu pour le fonctionnement du Conseil d'établissement (entre autres pour les frais de déplacement et les repas). Le fonds du Conseil d'établissement (surplus d'années précédentes) a un solde 1 400 \$. La direction informe les membres qu'il sera décidé lors de la prochaine rencontre à quoi pourrait servir ce fonds (il est notamment discuté d'un fonds d'aide pour les familles moins bien nanties, d'achats de livres et de soutenir des activités sportives). Pour aider les membres du Conseil d'établissement, la direction apportera, à la prochaine rencontre, les données issues des consultations avec le personnel en 2020-2021.

9. Le plan de travail du Conseil d'établissement et nos méthodes de travail

La direction dépose le plan de travail, version temporaire, aux membres du Conseil d'établissement. Ce plan de travail sera rediscuté avec la présidence avant la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

Il est notamment discuté d'ajouter les points suivants au plan de travail : le temps d'écran, les règles de conduite, l'aide alimentaire, la fondation et les réalités autochtones. D'ailleurs, un comité sera créé en vue des déterminer les étapes à suivre afin de créer une fondation « acte d'établissement ». Mme Sandra Fortin et M. Erick Sullivan se proposent pour participer à ce comité.

De plus, des membres se questionnent quant à la tenue de rencontre en mode hybride. Lors de la prochaine rencontre, les membres du Conseil d'établissement statueront sur le sujet afin de déterminer le déroulement des rencontres (en présentiel, en mode virtuelle ou en version hybride).

10. Points des écoles

10.1 Frais chargés aux parents : reddition de compte

La direction dépose une reddition de compte quant aux frais qui seront chargés aux parents. La direction souligne que présentement, des enjeux sont observés quant aux frais de reprographie demandés aux parents versus le montant maximal imposé pour la facture. Ce dossier sera rediscuté lors d'une prochaine rencontre.

10.2 Retard des élèves

La direction sensibilise les membres du Conseil d'établissement au fait que des retards d'élèves sont observés et que présentement, l'école ne dispose pas d'un encadrement clair pour gérer ces retards. Afin de remédier à cette situation, la direction présente une politique adoptée par une école primaire de Montréal. Avec l'accord du Conseil d'établissement, la direction souhaite s'en inspirer pour en arriver à déposer un encadrement en ce sens pour Valléemont.

Les membres du Conseil d'établissement sont en accord avec cette proposition. Il est proposé par des membres de préciser les conséquences des retards chez l'élève, ainsi qu'il s'agit d'une responsabilité du parent de s'assurer que l'enfant arrive à l'heure à l'école.

La direction travaillera l'encadrement et le déposera à la prochaine rencontre.

10.3 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation

La direction dépose le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et il demande aux membres d'en prendre connaissance d'ici la prochaine rencontre afin de lui partager leurs préoccupations et/ou questionnements. Un comité formé de membres du personnel (comité bienveillant) travaillera à actualiser ce plan.

10.4 Campagne de financement Halloween

Il n'avait pas été statué par le Conseil d'établissement d'une campagne de financement en prévision de l'Halloween. Donc, la direction n'a pas fait de démarche en ce sens. De plus, étant donné la situation pandémique actuelle, la direction apporte la proposition de ne pas approuver de campagne de financement pour cette année. Les membres du Conseil d'établissement sont unanimement en accord.

CE-21-22/04

10.5 Planification éducation à la sexualité et des contenus en orientation scolaire et professionnelle

La direction dépose les gabarits utilisés par les enseignants pour planifier les contenus prescriptifs du Ministère. Elle rappelle que les contenus en orientation scolaire et professionnelle sont enseignés qu'aux élèves du 3^e cycle, alors que les contenus en éducation sexuelle le sont pour les élèves du préscolaire à la 6^e année.

De plus, pour certains contenus du programme d'éducation à la sexualité, des partenaires peuvent être interpellés, par exemple, l'infirmière scolaire ou le CALACS.

CE-21-22/05

Mme Marie-Hélène Lachance propose l'adoption des planifications. Cette proposition est appuyée à l'unanimité.

10.6 Suivi : approbation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement

Avant la première rencontre, la direction a envoyé un courriel afin que les membres du Conseil d'établissement puissent approuver des sorties à venir. Les membres ont apprécié la formule. Cette façon de faire pourra être réutilisée si nécessaire.

De plus, un membre se questionne à savoir si le fait d'avoir approuvé l'envoi d'une lettre aux parents autorisant les sorties à proximité de l'école est suffisante. La direction a nommé qu'elle fera un suivi auprès de la secrétaire générale.

11. Points du service de garde

11.1 Journées pédagogiques à venir

La programmation de l'ensemble des journées pédagogiques prévues au calendrier scolaire est déposée pour le service de garde de l'école Forget. Pour ceux des écoles Saint-François et Dominique-Savio, la programmation est connue jusqu'en janvier.

CE-21-22/06

Mme Sandra Fortin propose l'adoption, laquelle est appuyée par Mme Virginie Forgues.

12. Les bons coups à souligner

12.1 Présentation

En suivi à l'assemblée générale des parents où des parents ont mentionné apprécier être informés des bons coups dans les écoles de Valléemont, la direction mentionne le retour d'une communication aux parents du style « Info-Valléemont » qui a déjà été publiée par le passé. De plus, elle mentionne vouloir mettre en place une trajectoire de communication pour le personnel afin de souligner les bons coups dans les écoles. Les membres du Conseil d'établissement sont d'avis que l'idée est pertinente. Il est aussi mentionné qu'il serait intéressant de publiciser les événements à venir.

13. Retours

13.1 OPP des écoles

Du côté de l'école Saint-François : Première rencontre du comité le 18 octobre 2021. Il sera notamment discuté des fêtes à venir et des campagnes de financement. En outre, une rencontre de discussion a eu lieu où étaient présents une direction adjointe, un enseignant et deux parents.

Pour l'école Forget : la prise des photos est prévue le 14 octobre 2021. De plus, en collaboration avec le conseil des élèves et des membres du personnel, des activités d'Halloween auront lieu le 29 octobre prochain.

Enfin, la direction mentionne que des tentatives ont lieu présentement auprès des parents de l'école Dominique-Savio afin de reformer un OPP. Il semblerait que quelques parents soient intéressés. À suivre.

13.2 Comité des parents

Il n'y a pas eu de rencontre

13.3 Formation du comité « consultation des élèves »

Les membres du CÉ sont invités à prendre connaissance du dossier « Consultation des élèves » dans le TEAMS afin de proposer leurs idées et suggestions.

14. Autres sujets

14.1 Temps d'écran

Lors de l'assemblée générale des parents, plusieurs parents ont nommé leur mécontentement ainsi que leurs préoccupations relativement au temps d'écran dans les classes. Par exemple, il est nommé que certains élèves prendraient leur collation devant une émission de divertissement tous les jours. La direction mentionne être consciente de cette situation. Elle mentionne également qu'un plan d'action du gouvernement est à venir et que des directives seront émises relativement à cette situation.

De plus, une invitation à ne pas généraliser certaines pratiques est nommée par la direction, ainsi qu'il faut voir la situation du temps d'écran dans son ensemble, c'est-à-dire d'y inclure le tableau interactif, les portables et tablettes. Depuis les dernières années, le gouvernement a investi des sommes importantes afin de garnir les écoles.

Ce dossier ayant été délesté, il est convenu que les équipes-écoles soient consultées à ce sujet et qu'un retour soit fait à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.

14.2 Membres du personnel, Forget

La représentante de l'école Forget explique qu'elle a été nommée par ses collègues enseignants afin d'être présente à cette rencontre et qu'elle ignore si elle sera présente à la prochaine rencontre. Elle mentionne également que plusieurs irritants d'avant la pandémie expliqueraient que les enseignants de l'école Forget ne souhaiteraient pas s'impliquer au Conseil d'établissement.

15. Levée de la séance

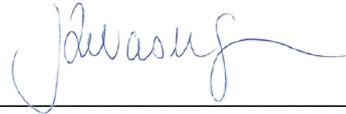
La séance est levée à 21h38

CE-21-22/07

La proposition est faite par Mme Julie Filion dûment appuyée par Mme Virginie Forgues.



Sandra Fortin
Présidente



Jean-Sébastien Gagnon
Direction